

L'assemblée générale de la section des officiers mariniers, samedi 22 octobre, a débuté par une minute de silence en mémoire des disparus de la section. Tous les adhérents ont repris leur cotisation. **L'effectif reste stable.**

Le président, **Jean-Claude Hombrouck**, souligne la bonne santé de la trésorerie et fait le point sur les dossiers en cours : Sept adhérents ont été indemnisés pour l'anxiété amiante. Les pensions militaires d'invalidité et la retraite du combattant seront revalorisées au 1er janvier 2023.

S'en est suivi un repas le vendredi 28 octobre partagé par de nombreux adhérents.